



Sauvegarder et partager le patrimoine collectif au profit des générations futures

Plan d'action de développement durable 2009-2013

MARS 2009

RÉVISÉ AVRIL 2009

Musée
national des beaux-arts
du Québec

Québec 

Mot de la directrice générale

Avant même que le concept de « développement durable » n'émerge au centre des réflexions sociétales et gouvernementales, les musées œuvraient dans cet esprit puisque leur mission est au cœur même de l'objectif majeur de tout développement durable : sauvegarder et partager le patrimoine collectif dont il a la garde. C'est au profit des générations futures mais aussi pour enrichir la conscience qu'ont les générations présentes de leur histoire collective, de sa richesse et de sa diversité que se déploient toutes les activités du Musée.

J'ajouterais que, depuis quelques décennies, l'idéal bien pensé de la démocratisation de l'art, la prise de conscience de la diversité des publics possibles et la réflexion sur la mission éducative du Musée sont venus enrichir substantiellement la mission du Musée en regard du développement durable. Les initiatives du Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) à cet égard ont été nombreuses.

Par son programme d'expositions, nationales comme internationales, le Musée veut rendre accessible à la population du Québec un éventail large du patrimoine artistique. En organisant des expositions sur les artistes québécois de toute période et de toute origine (les artistes juifs, l'art Inuit contemporain aux côtés des Clarence Gagnon et Suzor-Coté, les Irene F. Whittome, Marian Dale Scott, Micheline Beauchemin et autres femmes artistes en parallèle avec les représentants masculins de l'histoire de l'art du Québec), en abordant tous les médiums (la photographie, les arts décoratifs aussi bien que la peinture et la sculpture), le Musée témoigne, année après année, de la diversité de la société québécoise et de la richesse du travail de tous ceux et celles qui ont contribué à façonner l'art d'ici. Ces efforts permettent donc aussi de promouvoir la diversité et de susciter, avec la connaissance, le respect de la diversité culturelle et sociale du Québec.

Par ses collections, ses catalogues, ses publications scientifiques et son centre de documentation, le MNBAQ permet aux chercheurs comme au public de développer ses connaissances sur le patrimoine artistique du Québec.

Par la gratuité offerte pour l'accès à ses collections permanentes, la mise sur pied de nombreuses activités éducatives et culturelles pour les familles, les adultes et les aînées, les adolescents et les maisons de jeunes, l'étroite collaboration avec les enseignants et les étudiants des niveaux préscolaire, primaire et secondaire, le Musée favorise l'équité sociale. Il contribue dans la mesure de ses moyens à favoriser le plein épanouissement de tous, et à long terme, à favoriser de manière large l'accès à la culture. Ainsi, le Musée espère contribuer à la réduction des inégalités sociales.

Certes, des progrès restent à accomplir. Particulièrement en ce qui concerne des volets plus spécifiques comme ceux du recyclage, de l'économie d'énergie par exemple. Nous touchons là aux limites de ce qui est faisable. Ainsi, l'économie d'énergie ne peut atteindre un objectif maximal quand une partie du Musée loge dans un édifice du XIX^e siècle et une autre dans un pavillon construit à la fin des années 1920. Cependant, une certification LEED sera un des objectifs de l'agrandissement. De même, une certaine consommation de carburant est nécessaire pour transporter au Musée les œuvres présentées dans le cadre des expositions temporaires, de même que pour transporter dans les institutions et musées régionaux les expositions que le MNBAQ y présente,

accomplissant ainsi un autre de ses mandats, celui de diffuser le patrimoine artistique en région, de le rendre accessible aux régions moins favorisées de ce point de vue.

Toutefois, vous trouverez dans le présent rapport des mesures qui amélioreront, par diverses actions, les performances du Musée. C'est pourquoi nous sommes fiers de vous présenter le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du Musée national des beaux-arts du Québec, un rapport qui prolonge en quelque sorte la mission de développement durable que le Musée a toujours considéré comme sienne.

La directrice générale,

Esther Trépanier

Avant propos

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du Musée national des beaux-arts du Québec a été préparé en accord avec l'article 15 de la *Loi sur le développement durable* (L.R.Q., chapitre D-8.1.1) sanctionnée en avril 2006, ci-après appelée la *LDD*. Il rassemble les actions identifiées pour contribuer à la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, ci-après appelée la *stratégie gouvernementale*, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Il constitue la première étape formelle et structurée d'une réflexion sur le développement durable déjà amorcée au Musée dont la mission culturelle est intrinsèquement liée au concept de développement durable.

Mission

En vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (L.R.Q., chapitre M-44) le Musée national des beaux-arts du Québec a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le développement durable au Musée

Il est admis par l'UNESCO que la diversité culturelle est une force motrice du développement économique et humain et qu'elle représente un atout indispensable du développement durable. Par sa mission même, un musée est identifié comme un « conservatoire de la diversité culturelle » et un moteur de compréhension mutuelle et de cohésion sociale. En ce sens, les activités mêmes du Musée sont en symbiose avec le concept de développement durable que supporte la stratégie gouvernementale, à savoir un *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.*

En conservant l'art québécois de toutes les périodes, le Musée a établi et maintient des liens directs entre la création ou les créateurs et le patrimoine national, entre la communauté québécoise et ses racines, entre son public et d'autres cultures. Sa politique de gratuité pour les collections permanentes établit un pont entre la culture identitaire du Québec et tous les québécois, jusqu'aux moins favorisés, sans exclure les visiteurs étrangers.

Les outils pédagogiques et les activités culturelles déployés par le Musée constituent des éléments de formation formelle et informelle. Ils contribuent à la compréhension de notre culture propre et par le fait même à la cohésion sociale mais aussi à la compréhension mutuelle par la découverte de cultures autres. Ils contribuent directement à inciter les jeunes citoyens à participer aux activités artistiques.

Enfin, les partenariats développés par le Musée, que ce soit avec des groupes, des institutions, des artistes locaux ou internationaux, contribuent à bonifier la portée de ses actions de promotion, de conservation et d'éducation.

Un premier plan d'action de développement durable

Par l'élaboration et la mise en place de ce premier plan, le Musée vise d'abord le maintien des gestes forts qu'il pose déjà en termes de développement durable mais aussi à en structurer certains pour en magnifier l'impact.

Ce plan s'arrimera donc à la stratégie gouvernementale en articulant ses actions autour des trois (3) orientations prioritaires, soit « informer, sensibiliser, éduquer, innover », « produire et consommer de façon responsable » et « aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée » mais aussi autour de trois (3) orientations privilégiées par le Musée, soit, « sauvegarder et partager le patrimoine collectif », « favoriser la participation à la vie collective » et « prévenir et réduire les inégalités

sociales et économiques ». Chacune des actions définies par le Musée l'a été dans le but de répondre à des objectifs spécifiques définis dans la stratégie gouvernementale. Enfin, ce plan démontre par le choix des objectifs, la volonté du Musée à rencontrer les attentes du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine à son égard et en termes de planification stratégique.

Orientation gouvernementale 1

Informer, sensibiliser, éduquer, innover

Bien que le Musée puisse se définir comme la mémoire vivante de l'art du Québec et de l'histoire culturelle de sa communauté, donc comme un moteur de développement durable en soi, nous envisageons tout de même prendre action pour élargir la compréhension du concept et de la démarche de développement durable par nos employés et notre clientèle. Afin d'atteindre tous les objectifs visés par rapport au développement durable, il va de soi que la participation et l'implication du personnel du Musée sont à la base de la mise en œuvre et de la réussite d'un tel projet.

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel 1	
Faire la promotion du développement durable auprès du personnel du Musée	
Action 1	Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.
Indicateurs	⇒ Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation ⇒ Taux du personnel pouvant confirmer mettre en pratique dans leur travail les notions intégrées
Cibles	⇒ 100% du personnel rejoint ⇒ 25% qui mettent en pratique les notions
Gestes envisagés	⇒ Créer un comité de développement durable ⇒ Développer un plan de communication du plan d'action en développement durable ⇒ Élaborer et offrir des activités de sensibilisation/formation ⇒ Participer à des formations sur le développement durable offertes à l'externe

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable

La gestion environnementale est plus que jamais au cœur des préoccupations du Musée. Nous travaillons déjà à planifier la modification des habitudes de recyclage des employés et le Musée a la volonté ferme de s'inscrire dans une démarche plus globale, soit l'adoption d'un plan.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 2	
Favoriser et promouvoir les pratiques de consommation responsable au Musée	
Action 2	Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.
Indicateurs	⇒ Pratiques de gestion environnementale ⇒ Cadre de gestion environnementale ⇒ Pratiques d'achats écoresponsables
Cibles	⇒ Intégration de l'écoresponsabilité à la politique d'achats ⇒ Cadre de gestion environnementale mis en œuvre d'ici 2011
Gestes envisagés	⇒ Création d'un comité pour l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale d'ici 2011.

Puisque que l'élaboration d'un cadre de gestion environnementale mobilisera des employés de tous les secteurs d'activité du Musée (comité de gestion environnementale) et que son adoption mènera forcément à sa diffusion et à son application, nous considérons que cette action contribuera aussi à l'atteinte de l'objectif 1. Tous les employés seront donc informés de l'existence du cadre, et formés pour son application.

L'action ici proposée pourrait aussi s'intégrer à l'action précédente, soit aux activités de sensibilisation. Les retombées de la présente action pourraient donc être considérées à l'égard de l'atteinte de l'objectif gouvernemental 1 mais se limiteraient au seul aspect environnemental de l'objectif. Nous avons choisi de les séparer pour ne pas contraindre le comité de gestion environnementale à la prémisse de la sensibilisation.

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable

Ses bâtiments sont en grande partie des bâtiments anciens et l'enclave fédérale dans laquelle ils sont construits contraignent considérablement leur déploiement. Nous avons toutefois eu l'opportunité d'acquérir un site quasi juxtaposé au nôtre pour l'implantation d'un nouveau pavillon. Le site en lui-même constituait une opportunité de développement responsable en raison de sa proximité et donc de réduction des transports et de densification de notre implantation. Malgré cet avantage non négligeable, le Musée compte bien réaliser son projet de construction en prenant en compte des principes reconnus de développement durable.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 2 Favoriser et promouvoir les pratiques de consommation responsable au Musée	
Action 3	Obtenir la certification LEED pour l'agrandissement projeté du Musée
Indicateur	⇒ Progression du dossier pour l'obtention de la certification
Cible	⇒ Certification de base

Orientation gouvernementale 6

Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée

Bien qu'implicitement décrit dans sa mission et déjà mis en œuvre, le Musée n'est pas moins désireux de rejoindre non seulement la population de la région de Québec mais aussi celle de tout le Québec. Notre action culturelle déborde déjà de l'enceinte de nos murs et nous sommes prêts à nous engager à soutenir nos efforts dans ce sens.

Objectif gouvernemental 20

Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience

Objectif organisationnel 3 Maintenir l'accès aux collections/activités du Musée sur l'ensemble du territoire québécois	
Action 4	Maintenir et augmenter la présence du Musée sur l'ensemble du territoire du Québec par le biais d'expositions itinérantes et d'activités culturelles/éducatives hors musée
Indicateurs	⇒ Nombre de lieux où sont présentées des expositions en itinérance dans l'année ⇒ Nombre d'activités culturelles/éducatives hors salles
Cibles	⇒ Maintenir ou augmenter le nombre de lieux où sont présentées des expositions en itinérance dans l'année par rapport à 2008 ⇒ Maintenir ou augmenter le nombre d'activités culturelles/éducatives hors salles par rapport à 2008
Gestes envisagés	⇒ Offrir les expositions itinérantes à l'ensemble des musées Québécois à prix compétitif ⇒ Produire trois (3) nouvelles expositions itinérantes par année ⇒ Maintenir la gratuité de transport et d'installation des expositions itinérantes ⇒ Explorer la possibilité de rendre accessible sur le site internet la partie dite « de bien public » de la collection du Musée ⇒ Développer des activités éducatives adaptées aux publics régionaux et les rendre accessibles sur le site internet ⇒ Développer des activités éducatives ou culturelles qu'il serait possible de mettre en itinérance en région

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Les actions proposées rejoignent les efforts quotidiens déployés par le Musée dans l'accomplissement de sa mission. Nous croyons bon de souligner l'impact énorme sur l'accès au patrimoine culturel collectif que constituent l'accès gratuit aux salles déployant la collection permanente, la circulation d'expositions itinérantes et nos programmes scolaires d'inscrire dans notre plan d'action l'importance que nous y accorderont dans les prochaines années.

Objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

Objectif organisationnel 4 Maintenir l'accès aux activités soutenant la mission du Musée à l'égard de la mise en valeur du patrimoine culturel	
Action 5	Maintenir et bonifier si possible les activités soutenant la mission même du Musée
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">⇒ Renouvellement de salles permanentes⇒ Nombre de visites scolaires⇒ Nombre d'activités éducatives/culturelles⇒ Nombre de publications par le Musée ou avec la collaboration du Musée⇒ État de la situation à l'égard de l'utilisation des technologies numériques pour la diffusion des collections
Cibles	<ul style="list-style-type: none">⇒ Renouvellement d'au moins une salle permanente d'ici 2011⇒ Autant ou plus de visites scolaires par année que la moyenne annuelle de 2005 à 2008⇒ Autant ou plus d'activités éducatives/culturelles par année que la moyenne annuelle de 2005 à 2008⇒ Autant ou plus de publications par le Musée ou avec la collaboration du Musée par année que la moyenne annuelle de 2004 à 2007⇒ Augmentation de l'accessibilité aux collections via les technologies numériques
Gestes envisagés	<ul style="list-style-type: none">⇒ Maintien des efforts déployés pour le maintien des expositions temporaires et permanentes, des visites scolaires, des activités éducatives/culturelles et des publications⇒ Exploration de la possibilité de diffusion des images numériques des œuvres de la collection

Nos programmes scolaires gratuits permettent à des élèves de tous niveaux de faire une visite thématique éducative et structurée. Le Musée en tant que lieu de diffusion, contribue par ses programmes scolaires à l'augmentation de la qualification culturelle et de l'accès au patrimoine culturel. Il s'agit parfois de la seule expérience pédagogique en lien avec l'art et la culture qu'il sera donné aux élèves de vivre dans l'année scolaire car bien souvent les écoles ne bénéficient pas des services d'un éducateur spécialisé en art. Le Musée comble alors un besoin qui ne peut l'être par le système scolaire et dans ce sens, nos programmes contribuent aussi à l'atteinte de l'objectif 26 « *prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* ».

Conscients que le développement des collections correspond à bâtir aujourd'hui le patrimoine de demain, donc un geste de développement durable en soi, nous n'avons toutefois pas identifié de geste spécifique à cet égard dans ce premier plan.

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Devant les limites évidentes que peut avoir le développement de nos activités à l'intérieur de notre cadre financier, nous cherchons toujours à toucher, à rejoindre avec un même produit culturel, une proportion toujours plus forte de la population. Nous croyons que cette progression va aujourd'hui de pair avec la diversification du public.

Objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

Objectif organisationnel 4 Maintenir l'accès aux activités soutenant la mission du Musée à l'égard de la mise en valeur du patrimoine culturel	
Action 6	Augmenter et diversifier la clientèle
Indicateurs	⇒ Fréquentation ⇒ Nombre d'abonnés amis ⇒ Nombre de gestes posés pour tenter de diversifier la clientèle
Cibles	⇒ Autant ou plus de visiteurs que la moyenne de 2005 à 2008 ⇒ Maintien et augmentation si possible du nombre d'abonnés amis par rapport à 2008 ⇒ Favoriser l'accès au Musée à des publics nouveaux ou peu représentés.
Gestes envisagés	⇒ Maintien de l'offre en expositions temporaires de calibre international, toujours en explorant de nouveaux thèmes ⇒ Maintien de la qualité de l'offre aux abonnés/amis ⇒ Traduction d'audioguides en langues autres que le français ou l'anglais, selon le thème des expositions ⇒ Développement d'un audioguide en langage signé pour la collection permanente

Orientation gouvernementale 8

Favoriser la participation à la vie collective

Bien que convaincus que le fait de se déplacer pour venir voir une exposition, entendre un concert, ou une conférence, participer à un atelier de création, etc. constitue une participation des individus à la vie collective, nous préférons ici souligner l'importance de l'implication de citoyens qui donnent au Musée en plus d'en bénéficier : les bénévoles. Ils sont d'une aide précieuse à plusieurs niveaux et nous croyons qu'ils le font dans un climat d'échange et de fraternisation rassembleur d'un point de vue communautaire.

Objectif gouvernemental 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté

Objectif organisationnel 5 Favoriser l'implication de bénévoles au Musée	
Action 7	Maintenir et augmenter si possible l'implication de bénévoles dans différentes activités du Musée
Indicateurs	⇒ Nombre d'activités confiées à des bénévoles ⇒ Nombre d'heures annuelles de bénévolat ⇒ Nombre de bénévoles impliqués
Cibles	⇒ Autant ou plus d'activités confiées à des bénévoles que la moyenne de 2005 à 2008 ⇒ Autant ou plus d'heures annuelles de bénévolat que la moyenne de 2005 à 2008 ⇒ Autant ou plus de bénévoles impliqués que la moyenne de 2005 à 2008
Gestes envisagés	⇒ Organisation d'activités exclusives aux bénévoles ⇒ Maintien des outils de communication avec les bénévoles ⇒ Implication des bénévoles dans la planification d'activités et non seulement dans la mise en œuvre de celles-ci

Orientation gouvernementale 9

Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

Sans pouvoir agir directement et spécifiquement dans le but d'atteindre cet objectif gouvernemental, nous avons toujours été et sommes encore préoccupés par l'importance de l'accessibilité universelle à notre patrimoine culturel par chacun. Bien sûr, les impératifs économiques pourraient nous inciter à nous détourner de cette préoccupation mais elle demeure fondamentalement liée à la mise en œuvre de notre mission.

Objectif gouvernemental 26

Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Objectif organisationnel 6 Maintenir l'accès au Musée à un coût abordable	
Action 8	Maintien de l'accès abordable aux expositions et activités du Musée
Indicateurs	⇒ Prix moyen d'accès au Musée sur une base annuelle ⇒ Prix moyen de participation aux activités éducatives et culturelles
Cibles	⇒ Maintien du prix moyen d'accès au Musée ⇒ Maintien du prix moyen des activités éducatives et culturelles ⇒ Maintien de la gratuité pour les personnes en milieu défavorisé
Gestes envisagés	⇒ Maintien de l'accès gratuit aux collections permanentes ⇒ Maintien d'une tarification pour aînés, étudiants, familles ⇒ Maintien d'un système d'abonnement ⇒ Maintien d'activités éducatives et culturelles à faible prix ⇒ Maintien et diffusion du programme « Accès Musée »

Orientation gouvernementale 9

Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif gouvernemental 26

Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Objectif organisationnel 7 Respecter les droits et les besoins des artistes	
Action 9	Continuer à verser aux artistes des cachets adéquats et à respecter les droits d'auteur et la propriété intellectuelle
Indicateur	⇒ Cachets et droits d'auteurs versés aux artistes
Cible	⇒ Cachets et droits d'auteurs conformes au barème des tarifs minimums du CARFAC ¹
Geste envisagé	⇒ Élaboration d'une politique interne concernant les cachets, les droits d'auteurs et la propriété intellectuelle

Soulignons également la gratuité de nos programmes scolaires qui contribuent de façon exemplaire à l'atteinte de l'orientation gouvernementale 9. Ils font partie des gestes quotidiens posés par le Musée dans l'accomplissement de sa mission qui outre leur impact sur l'accès au patrimoine culturel collectif, accroissent autant la qualification de la population que la prévention contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

¹ Le Front des artistes canadiens

Annexe 1

Motifs à l'égard des objectifs de la Stratégie gouvernementale qui n'ont pas été retenus pour le Plan d'action de développement durable du Musée national des beaux-arts du Québec

En raison de son champ d'intervention découlant de ses compétences, le Musée ne peut pas contribuer réellement à l'atteinte de ces objectifs :	
2	Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
3	Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
5	Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
10	Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
13	Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
19	Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
25	Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

Le Musée applique les directives découlant des lois sur le travail, des conventions collectives et des décrets relatifs aux règles applicables au personnel d'encadrement et aux emplois supérieurs.	
4	Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
14	Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.
15	Accroître le niveau de vie.
16	Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
28	Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre.

Les responsabilités découlant de la mission du Musée ne lui permettent pas de contribuer directement à ces objectifs :	
7	Promouvoir la réduction et la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.
8	Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.
9	Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
22	Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
23	Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
29	Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Les responsabilités découlant de la mission du Musée ne lui permettent pas de contribuer directement à ces objectifs. Ses dirigeants se sont engagés à gérer avec efficacité et efficacité les crédits qu'ils ont la responsabilité d'administrer.	
11	Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et de services.
12	Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
17	Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.

De par sa mission, le Musée contribue déjà à ces objectifs mais n'a pas identifié dans le plan actuel d'actions spécifique pour y contribuer d'avantage ou plus spécifiquement :	
27	Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.

Plan d'action de développement durable 2009-2013

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX CIBLÉS

ORIENTATION 1 <i>Informar, sensibiliser, éduquer, innover</i>	ORIENTATION 3 <i>Produire et consommer de façon responsable</i>	ORIENTATION 6 <i>Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée</i>	ORIENTATION 7 <i>Sauvegarder et partager le patrimoine collectif</i>	ORIENTATION 8 <i>Favoriser la participation à la vie collective</i>	ORIENTATION 9 <i>Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques</i>
Objectif gouvernemental : 1. Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir faire qui en facilitent la mise en œuvre.	Objectif gouvernemental : 6. Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.	Objectif gouvernemental : 20. Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience	Objectif gouvernemental : 21. Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.	Objectif gouvernemental : 24. Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.	Objectif gouvernemental : 26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
Objectif organisationnel : 1. Faire la promotion du développement durable auprès du personnel du Musée	Objectif organisationnel : 2. Favoriser et promouvoir les pratiques de consommation responsable au Musée	Objectif organisationnel : 3. Maintenir l'accès aux collections / activités du Musée sur l'ensemble du territoire québécois	Objectif organisationnel : 4. Maintenir l'accès aux activités soutenant la mission du Musée à l'égard de la mise en valeur du patrimoine culturel	Objectif organisationnel : 5. Favoriser l'implication de bénévoles au Musée	Objectifs organisationnels : 6. Maintenir l'accès au Musée à un coût abordable. 7. Respecter les droits et les besoins des artistes

ACTIONS ET GESTES ENVISAGÉS

<p>Action 1: Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.</p> <p>Gestes envisagés</p> <ul style="list-style-type: none"> o Créer un comité de développement durable o Développer un plan de communication du plan d'action en développement durable o Élaborer et offrir des activités de sensibilisation/formation o Participer à des formations sur le développement durable offertes à l'externe 	<p>Action 2: Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.</p> <p>Gestes envisagés</p> <ul style="list-style-type: none"> o Création d'un comité pour l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'un cadre de gestion d'ici 2011. 	<p>Action 4: Maintenir et augmenter la présence du Musée sur l'ensemble du territoire par le biais d'expositions itinérantes et d'activités culturelles/éducatives hors musée</p> <p>Gestes envisagés</p> <ul style="list-style-type: none"> o Offrir les expositions itinérantes à l'ensemble des musées Québécois à prix compétitif o Produire trois (3) nouvelles expositions itinérantes par année o Maintenir la gratuité de transport et d'installation des expositions itinérantes o Explorer la possibilité de rendre accessible sur le site internet la partie dite « de bien public » de la collection du Musée o Développer des activités éducatives adaptées aux publics régionaux et les rendre accessibles sur le site internet o Développer des activités éducatives ou culturelles à mettre en itinérance en région 	<p>Action 5: Maintenir et bonifier si possible les activités soutenant la mission même du Musée.</p> <p>Gestes envisagés</p> <ul style="list-style-type: none"> o Maintien des efforts déployés pour le maintien des expositions temporaires et permanentes, des visites scolaires, des activités éducatives/culturelles et des publications o Exploration de la possibilité de diffusion des images numériques des œuvres de la collection 	<p>Action 7: Maintenir et augmenter si possible l'implication de bénévoles dans différentes activités du Musée.</p> <p>Gestes envisagés</p> <ul style="list-style-type: none"> o Organisation d'activités exclusives aux bénévoles o Maintien des outils de communication avec les bénévoles o Implication de bénévoles dans la planification d'activités et non seulement dans la mise en œuvre de celles-ci 	<p>Action 8: Maintien de l'accès abordable aux expositions et activités du Musée.</p> <p>Gestes envisagés</p> <ul style="list-style-type: none"> o Maintien de l'accès gratuit aux collections permanentes o Maintien d'une tarification pour aînés, étudiants, familles o Maintien d'un système d'abonnement o Maintien d'activités éducatives et culturelles à faible prix o Maintien et diffusion du programme « Accès Musée »
	<p>Action 3: Obtenir la certification LEED pour l'agrandissement projeté du Musée</p>		<p>Action 6: Augmenter et diversifier la clientèle</p> <p>Gestes envisagés</p> <ul style="list-style-type: none"> o Maintien de l'offre en expositions temporaires de calibre international, toujours en explorant de nouveaux thèmes o Maintien de la qualité de l'offre aux abonnés/amis o Traduction d'audioguides en langues autres que le français ou l'anglais, selon le thème des expositions o Développement d'un audioguide en langage signé pour la collection permanente 		<p>Action 9: Continuer à verser aux artistes des cachets adéquats et à respecter les droits d'auteur et la propriété intellectuelle</p> <p>Gestes envisagés</p> <ul style="list-style-type: none"> o Élaboration d'une politique interne concernant les cachets, les droits d'auteurs et la propriété intellectuelle

MARS 2009; RÉVISÉ AVRIL 2009